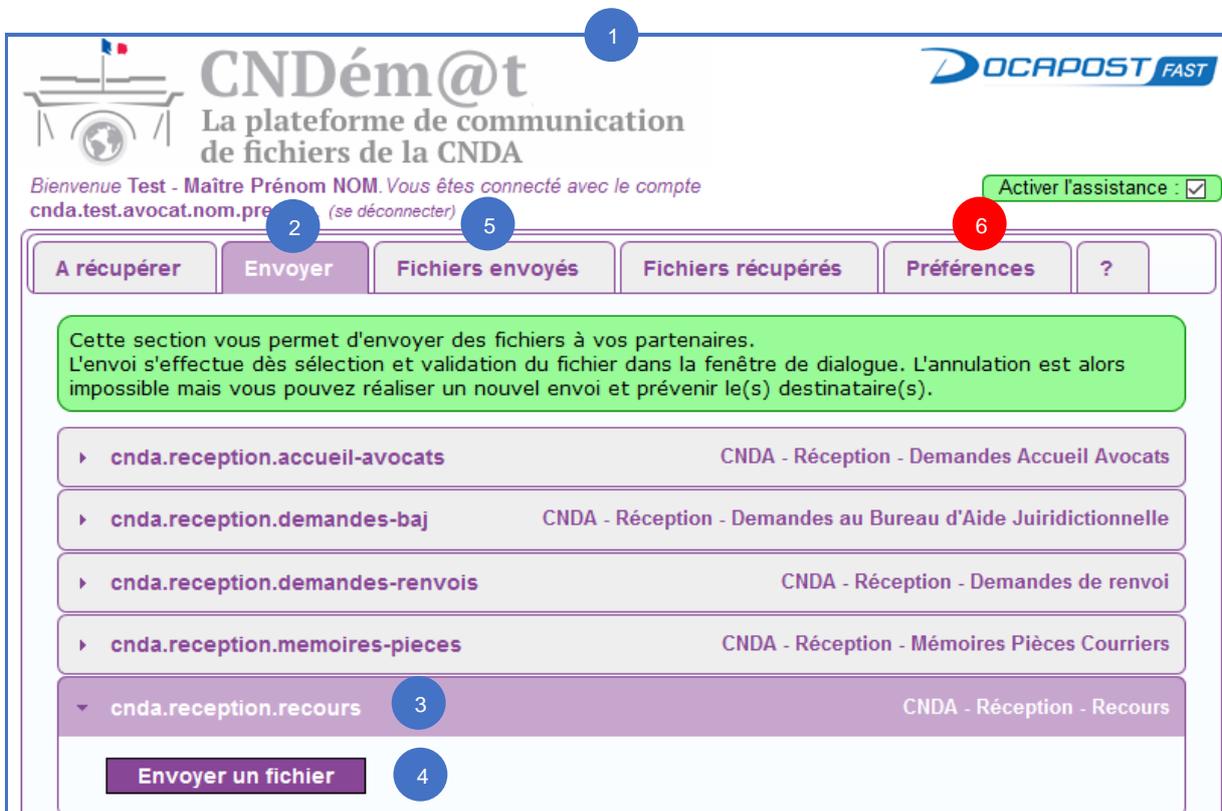


La plateforme de communication sécurisée CNDém@t se modernise.

A compter du 24 septembre, vous pourrez effectuer vos démarches en envoyant à la CNDA vos requêtes, mémoires, pièces et autres correspondances au format électronique PDF via la plateforme CNDém@t

► Vous disposez déjà d'un compte sur la plateforme CNDém@t
Vous bénéficiez alors automatiquement de ce service depuis un accès Internet

- 1 Connectez-vous sur votre compte habituel CNDém@t : [Accès à CNDém@t](#)
- 2 Cliquez sur l'onglet « Envoyer »
- 3 Sélectionnez une adresse parmi les 5 proposées en fonction de la démarche (cf. encadré ci-dessous)
- 4 Nommez sur votre ordinateur le fichier au format PDF à envoyer selon les instructions figurant au dos, cliquez sur le bouton « Envoyer un fichier », sélectionnez le fichier à envoyer. Le fichier est alors automatiquement transmis à la CNDA.
- 5 Consultez les fichiers envoyés sur l'onglet « Fichiers envoyés », jusqu'à 15 jours après leur envoi
- 6 Retrouvez les **preuves d'envoi** sur l'onglet « Préférences », sans limitation de durée



The screenshot shows the CNDém@t web interface. At the top left is the logo and the text 'CNDém@t La plateforme de communication de fichiers de la CNDA'. At the top right is the 'DOCAPOST FAST' logo. Below the header, there is a user status bar: 'Bienvenue Test - Maître Prénom NOM. Vous êtes connecté avec le compte cnda.test.avocat.nom.pre (se déconnecter)'. To the right of this bar is a checkbox labeled 'Activer l'assistance : '. Below the status bar is a navigation menu with buttons: 'A récupérer', 'Envoyer', 'Fichiers envoyés', 'Fichiers récupérés', 'Préférences', and '?'. The 'Envoyer' button is highlighted with a blue circle '2'. Below the menu is a green information box: 'Cette section vous permet d'envoyer des fichiers à vos partenaires. L'envoi s'effectue dès sélection et validation du fichier dans la fenêtre de dialogue. L'annulation est alors impossible mais vous pouvez réaliser un nouvel envoi et prévenir le(s) destinataire(s)'. Below this is a list of five recipient addresses, each with a dropdown arrow on the left and the address name on the right. The first address is 'cnda.reception.accueil-avocats' with 'CNDé - Réception - Demandes Accueil Avocats'. The second is 'cnda.reception.demandes-baj' with 'CNDé - Réception - Demandes au Bureau d'Aide Juridictionnelle'. The third is 'cnda.reception.demandes-renvois' with 'CNDé - Réception - Demandes de renvoi'. The fourth is 'cnda.reception.memoires-pieces' with 'CNDé - Réception - Mémoires Pièces Courriers'. The fifth is 'cnda.reception.recours' with 'CNDé - Réception - Recours'. The 'cnda.reception.recours' address is highlighted with a blue circle '3'. Below the list is a button labeled 'Envoyer un fichier' with a blue circle '4' next to it. At the top right of the interface, there is a red circle '6' pointing to the 'Préférences' button in the navigation menu. At the top center, there is a blue circle '1' pointing to the header area.

► Vous n'avez pas de compte CNDém@t et souhaitez bénéficier de ce service
Adhérez au service CNDém@t : [Adhésion au service CNDém@t](#)

Bon à savoir

- **Vous bénéficiez automatiquement de ce nouveau service** si vous disposez d'un compte sur la plateforme, aucune nouvelle démarche d'inscription n'est nécessaire ;
- **Avant tout envoi, vous devez au préalable nommer le fichier PDF à envoyer en reportant le numéro de dossier CNDA ou celui de l'OFBRA** si le numéro CNDA n'a pas encore été créé, afin que le fichier parvienne à la CNDA (exemple : 19000024_1.pdf) ;
- **Veillez à numéroter les fichiers à la suite du numéro CNDA ou OFBRA** en cas d'envoi de plusieurs fichiers concernant un même dossier (exemple : 19000024_1.pdf, 19000024_2.pdf, 19000024_3.pdf) ;
- **Seuls les fichiers au format PDF sont acceptés** et pris en compte par la CNDA (.pdf et .PDF). En particulier les fichiers de traitement de texte (.doc, .docx, .odt) ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité ;
- Les pièces jointes au recours ou aux mémoires sont présentées conformément à l'inventaire qui en est dressé. Si est transmis, à l'appui du recours, un fichier unique comprenant plusieurs pièces, alors chacune d'entre elles doit être **répertoriée par un signet la désignant conformément à l'inventaire** mentionné ci-dessus.
- **Veillez à bien respecter ces consignes de nommage**, qui sont de nature à faciliter une présentation en audience pour faire état de votre démarche
- **La consultation des fichiers envoyés est possible durant 15 jours**
- **Les transmissions sont sécurisées et horodatées** : vous pouvez accéder depuis votre compte CNDém@t **aux preuves d'envoi** de tous les fichiers envoyés, **sans limitation de durée** :
 - Allez dans l'onglet « Préférences », puis sur le volet « Suivi des fichiers envoyés », et cliquez sur le nom du fichier pour accéder aux preuves d'envoi : date et heure d'émission, empreinte numérique SHA1, taille du fichier qui remplace le nombre de pages des télécopies ;
 - L'authenticité de l'envoi peut être prouvée en audience par la présentation de ces informations fournies par la plateforme CNDém@t.

Ci-dessous : exemple de preuve pour un fichier transmis

cnda.reception.recours		2019-05-20 16:22:24	19001001_1_TEST.pdf	réceptionné le 2019/05/20 16:30:16
Statut	Réceptionné : envoi a été correctement récupéré par le destinataire.			
Emetteur	cnda.test.avocat.nom.prenom Test - Maître Prénom NOM			
Destinataire	cnda.reception.recours CNDA - Réception - Recours			
Identifiant FAST	FX-1936215			
Fichier émis	19001001_1_TEST.pdf			
Taille	18127 octets (17.7 Ko)			
Empreinte SHA1	fe66b3fe232adb056e444fbc5bf0346480512996			
Date d'émission	Lundi 20 mai 2019 16:22:24			
Log de dépôt	Fichier: 19001001_1_TEST.pdf Taille: 18,127 bytes (18K) Destinataire: cnda.reception.recours Chemin de dépôt original: /envoyer/cnda.reception.recours/19001001_1_TEST.pdf Utilisateur: cnda.test.avocat.nom.prenom Login utilisé: cnda.test.avocat.nom.prenom Déposé le: lundi 20 mai 2019 16:22:24 [2019-05-20 16:22:24 +0200] Mode: RECEIVE Protocole: WEBDAV sur SSL avec authentification par login et mot de passe Depuis l'adresse: 185.24.184.141 (185.24.184.141) Client WebDav: Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64; rv:66.0) Gecko/20100101 Firefox/66.0 +FAST/web2dav via FAST WEB-UI Durée de la réception: 0 seconde(s)			
Disponibilité émetteur	Ce fichier est encore disponible sur la plate-forme: envoyes/cnda.reception.recours/20190520/19001001_1_TEST.pdf			
Date de réception	Lundi 20 mai 2019 16:30:16			
Log de réception	Fichier: 19001001_1_TEST.pdf Taille: 18,127 bytes (18K) Emetteur: cnda.test.avocat.nom.prenom Chemin de récupération original: /recuperer/cnda.test.avocat.nom.prenom/19001001_1_TEST.pdf Utilisateur: cnda.reception.recours Login utilisé: cnda.reception.recours Récupéré le: lundi 20 mai 2019 16:30:16 [2019-05-20 16:30:16 +0200] Mode: PULL Protocole: WEBDAV sur SSL avec authentification par login et mot de passe Depuis l'adresse: 185.24.184.142 (185.24.184.142) Client WebDav: curl/7.26.0 Durée de la récupération: 0 seconde(s)			
Disponibilité destinataire	Ce fichier est encore disponible sur la plate-forme: il est accessible à l'utilisateur cnda.reception.recours à l'emplacement : archives/cnda.test.avocat.nom.prenom/20190520/19001001_1_TEST.pdf			

- **L'envoi depuis votre espace CNDém@t vaut signature authentique.** Vous pouvez envoyer le fichier PDF issu directement du fichier de votre traitement de texte, sans avoir à imprimer, signer et re-numériser votre correspondance.
- **L'envoi par télécopie n'est plus nécessaire**, même s'il reste toujours possible.

Ci-dessous : correspondance entre numéros de télécopie et adresses CNDém@t

Démarche	Numéro de télécopie	Adresse CNDém@t à sélectionner
Recours	01 48 18 44 20	cnda.reception.recours
Mémoires, pièces, courriers	01 48 18 44 30	cnda.reception.memoires-pieces-courriers
Demandes de renvois	01 48 18 44 25	cnda.reception.demandes-renvois
Demande de communication de dossiers et accueils avocats	01 48 18 44 22	cnda.reception.accueil-avocats
BAJ	01 48 18 43 11	cnda.reception.demandes-baj

Cadre réglementaire

La mise en place de ce service est régie par les dispositions réglementaires du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (notamment les articles R. 733-6 et R. 733-12) ainsi que par l'arrêté du 3 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 18 février 2016 relatif aux modes de dépôt ou de transmission des recours, des mémoires, des pièces et des actes de procédure devant la Cour nationale du droit d'asile.

Contact

Pour toutes questions concernant ce nouveau service, merci d'adresser votre demande par courriel à l'adresse communication-fichiers@cnda.juradm.fr.